

Conditions de Prise ne Charge

1. Cay Technology assure la prise en charge de votre matériel dans ses locaux.
2. Cay Technology n'est pas responsable en cas des pertes de données.
3. CAY TECHNOLOGY ne s'engage pas à appliquer la procédure de garantie si des motifs (oxydation – casse ...) ou traces de mauvais usage sont visibles ou aperçus.
4. Les produits prise en charge sont réparer et mis a la disposition des clients dans les meilleurs délais.
5. Le client dispose de 3 mois pour venir récupérer leur matériel après réparation (date de facture) ou diagnostique (Date d'envoi sms). Passer ce délais CAY TECHNOLOGY réserve le droit de mettre le matériel en destruction et aucune réclamation ne seras prise en compte.
6. Passé 1 mois après émission facture (prévenu par sms). Cay Technology se réserve le droit d'appliquer le taux majoration légale.
7. Le produit reste assuré chez cay technology pendant la durée de la réparation et jusqu'à restitution.
8. Tout produit seras restitué après règlement de la facture sauf cas contraire.
9. Les produits pris en désoxydation sont facturé 15€ lors du dépôt.
10. A partir de l'envoi du devis le client dispose de 1 mois pour répondre (exception des pieces samsung qui est de 7 jours).
11. Cay technology réserve le droit de ne pas donner les motifs exacte de la panne mais toute fois les pièces échangé seront inscrits sur la facture.
12. Les pièces remplacées peuvent être restituer au client par demande lors du dépôt du matériel ou maximum 48 heures après le dépôt
13. CAY TECHNOLOGY ne saurait être tenu responsable des délais de réparation ou annulation de réparation engendrés par une indisponibilité de pièces détachées chez le constructeur du matériel faisant l'objet d'une réparation hors garantie.
14. Lors du retour du matériel, vous pouvez tester votre matériel et vérifier le bon fonctionnement, Borne de test client est mise à votre disposition.
15. Cay Technology se réserve le droit d'émettre des réserve lors du dépôt de votre matériels si celui-ci présente d'importantes traces d'usures ou de casse .
16. Le Client doit tenir à la disposition de « CAY TECHNOLOGY » toute information nécessaire à « CAY TECHNOLOGY » au titre de son intervention, numéros de licences, les codes d'identification etc...
17. Le Client s'engage à avoir pris toutes les mesures nécessaires de manière à sauvegarder ses données et éviter toute perte de données lors de la fourniture du service.
18. CAY TECHNOLOGY s'engage à ne pas prendre connaissance des données stockées sur l'équipement du client qu'au titre et dans la mesure des nécessités de l'intervention. Elle s'engage à respecter la plus stricte confidentialité quant aux données personnelles du client dont elle aurait pu avoir connaissance.
19. Cay Technology condamne les pratiques qui portent atteinte à la dignité humaine (pédophilie, violence, racisme, intolérance...) et se réserve le droit d'interrompre une intervention si elle découvre des données de ce type et s'engage à prendre contact avec les autorités.
20. CAY TECHNOLOGY n'est soumis qu'à une obligation de moyen et en aucun cas à une obligation de résultat. Bug dépannage ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de dommages directs ou indirects quels qu'ils soient, en ce compris perte de bénéfices, de manque à gagner, de données, ou de frais engagés par le Client.
21. Le Client reconnaît que la garantie constructeur ainsi que l'étanchiété du matériel peut être annulée du fait de l'intervention CAY TECHNOLOGY. L'intervention demandée ne pourra donc être reprochée à CAY TECHNOLOGY , ni engager un quelconque dédommagement de sa part. En cas de dommages démontrés, la responsabilité de Bug dépannage ne pourra pas excéder le montant de l'intervention. De la même manière, CAY TECHNOLOGY ne pourra être responsable dans les cas où le matériel du Client serait défectueux.
22. Les pièces remplacées sont garanties 3 mois ou 1 an selon la garantie fabricant, la main d'œuvre est garantie 1 mois lorsque les pièces déjà remplacées sont défectueuses
23. Si le matériel n'est pas récupéré dans les délais indiqué de 3 mois, le matériel seras reconnu comme abandonnés par le client et devient la propriété de cay technology.
24. Le client dispose de 7 jours (prévenue par sms) pour récupérer les données lors dune demande de récupération données